

LE GROUPE PRO BTP

APPORTE UN SOUTIEN MASSIF

AU SECTEUR



Face à la pandémie du COVID-19, le conseil d'administration du groupe paritaire PRO BTP a décidé à l'unanimité, d'apporter un soutien massif à ses clients. Une série de mesures fortes sont déployées dès aujourd'hui pour accompagner les entreprises de la construction et leurs salariés en cas de chômage partiel.

MAINTIEN GRATUIT DES GARANTIES EN CAS DE CHÔMAGE PARTIEL : 110 MILLIONS D'EUROS POUR ACCOMPAGNER LA PROFESSION

Le Groupe maintient les garanties prévoyance et santé de tous les salariés en situation de chômage partiel, sans aucune charge financière pour ses adhérents.

Tous les salariés du BTP en chômage partiel, couverts par PRO BTP, bénéficient du maintien total de leurs garanties, sans qu'eux ni leur employeur n'aient à payer de cotisation. Cette mesure s'appliquera rétroactivement sur mars, elle portera effet jusqu'à la fin avril. Elle fera l'objet d'un suivi dédié et sera réétudiée si la crise sanitaire devait se poursuivre.

Le coût de ce dispositif est estimé à 110 millions d'euros.

DES MESURES IMPORTANTES POUR SOUTENIR LE BTP ET LA CONSTRUCTION

Ce dispositif complète les aides déjà mises en place :

- le report, jusqu'à 3 mois, en cas de difficulté, du paiement des cotisations retraite, santé et prévoyance ;
- la mise en place d'une aide financière individuelle de 350 € pour faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- la suppression du délai de carence en cas d'arrêts de travail en lien avec le COVID 19 (arrêts de travail pour isolement des personnes ayant été exposées ou parents d'enfants de moins de 16 ans) ;
- l'accès gratuit à un service de téléconsultation médicale pour les adhérents en santé.

Ces mesures ont été communiquées à plus de 1,6 millions d'adhérents du BTP et de la construction.

RÉPONDRE PRÉSENT : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Rester à l'écoute, assurer la continuité du paiement des prestations, des remboursements de santé, des indemnisations, de la retraite et faciliter la vie de nos adhérents, c'est l'essentiel dans ces moments cruciaux.

Pour répondre présent dans ce contexte, PRO BTP n'a donc pas hésité à adapter totalement son organisation et à généraliser le télétravail.

UN RECOURS MASSIF ET IMMEDIAT AU TÉLÉTRAVAIL

En 48 h, le matériel a été déployé, les réseaux informatiques adaptés et sécurisés et toutes les équipes pouvant travailler à distance mobilisées, avec toutes les conditions de sécurité nécessaires.

Ainsi, dès la première semaine de confinement, près de 90 % des salariés susceptibles de télétravailler ont été équipés et ont pu continuer à exercer leur mission. Aujourd'hui, ce sont plus de 3 000 personnes qui sont opérationnelles au service des adhérents.

UN DÉPLOIEMENT DES SERVICES À DISTANCE POUR LES ADHÉRENTS

Pour maintenir ce niveau de service, il a naturellement été demandé aux clients de privilégier les moyens de communication digitaux, dont les fonctionnalités s'enrichissent progressivement. Dès la première semaine, les emails reçus ont d'ailleurs progressé de 20 %.

UNE CONTINUITÉ DE SERVICE ASSURÉE

Depuis le début de l'épidémie, 95 % des appels téléphoniques des entreprises ont pu être pris en charge. Le versement des prestations se déroule également normalement. Les remboursements de santé sont particulièrement surveillés depuis le début du confinement et interviennent dans les meilleurs délais.

La mobilisation des équipes du groupe PRO BTP est donc totale, au service des femmes et des hommes du BTP, fidèles à la mission qui leur a été confiée.

Contact presse : Michael TURPIN – m.turpin@probtp.com

